L'ancien dirigeant tchadien Hissène Habré jugé à Dakar

@rib News, 20/07/2015 â€“ Source Reuters L'ancien dirigeant tchadien HissÃ¨ne HabrÃ© a Ã©tÃ© contraint de comparaÃ®t lundi Ã Dakar oÃ¹ un tribunal spÃ©cial mis en place par l'Union africaine doit le juger pour crimes contre l'humanitÃ©. Tout de blanc vÃªtu, l'ancien homme fort du Tchad a Ã©tÃ© conduit dans la salle d'audience avant que les mÃ©dias n'entrent Ã leur tour. "On a amenÃ© HabrÃ© de force", a dit une source judiciaire.

HissÃ¨ne HabrÃ© a Ã©tÃ© arrÃªtÃ© en 2013 au SÃ©nÃ©gal oÃ¹ il vivait en exil depuis le coup d'Etat menÃ© contre lui par Id DÃ©by, l'actuel prÃ©sident tchadien, en 1990. Des associations de dÃ©fense des droits de l'homme le disent responsable de la torture ou de la mort de 40.000 personnes lors des huit annÃ©es pendant lesquelles il a Ã©tÃ© Ã la tÃªte du Tchad. Quatre magistrats ont enquÃªtÃ© pendant plus d'un an et demi, principalement au Tchad. Ils ont interrogÃ© des tÃ©moins et victimes du rÃ©gime HabrÃ©, analysÃ© des documents de la police secrÃ¨te de l'ex-prÃ©sident et examinÃ© des fosses communes. HissÃ¨ne HabrÃ© a jusqu'ici refusÃ© de participer Ã la procÃ©dure. "A bas l'impÃ©rialisme, Ã bas le colonialism a-t-il lancÃ© avant l'ouverture de l'audience, un slogan repris par ses partisans assis dans la salle. "Il y a des traÃ®tres ici, des traÃ®tres Ã l'Afrique et des valets de l'impÃ©rialisme !", a-t-il encore criÃ©. "LA FIN D'UN CAUCHEMAR" Il a Ã©tÃ© conduit hors de la salle par les gardes et a refusÃ© de revenir. Les avocats de l'ancien prÃ©sident tchadien ont Ã©galement dÃ©cidÃ© de boycotter la sÃ©ance, affirmant que les procÃ©dures n'Ã©taient pas respectÃ©es. Le procÃ¨s se dÃ©roule dev collÃ¨ge de trois magistrats, deux SÃ©nÃ©galais et un juge prÃ©sident d'un autre Etat membre de l'Union africaine. "C'est la fin d'un cauchemar et c'est un sentiment de fiertÃ© qui nous anime", a dÃ©clarÃ© Jacqueline Moudeina, chef de file des avocats des victimes. "Cette prÃ©sence de HabrÃ© est une thÃ©rapie pour les victimes", a-t-elle ajoutÃ©. "Nous voulons montrer au peuple tchadien, et pourquoi pas Ã tous les Africains, que non, on ne peut pas gouverner par la terreur et par le crime", a dit Souleymane Guengueng, 66 ans, un ancien comptable qui a passÃ© plus de deux ans dans les prisons d'HissÃ¨ne HabrÃ© et qui figure parmi la centaine de victimes qui doivent Ãªtre entendues par le tribunal. Un avocat proche de l'ancien dirigeant tchadien a dÃ©clarÃ© que ce dernier ne s'adresserait pas au tribunal et qu'il n'en reconnaissait pas l'autoritÃ©. Les dÃ©bats devraient durer au moins trois mois sous l'autoritÃ© des Chambres africaines extraordinaires, une juridiction crÃ©Ã©e par en 2013 par le SÃ©nÃ©gal et l'Union africaine.